VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Placements productifs, sûrs, et augmentant en valeur, en des cottages doubles,

ET LOTS A BATIR

DANS LE

PREMIER DISTRICT,

ET ILETS DE TERRE

DANS LE

SIXIEME DISTRICT,

Sur le passage de la ligne proposée de chars électriques de l'avenue Napoléon.

James B. Ward vs Matthew Ward et als.

No 61,814—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau 138 rue Carondelet,—MERCREDI, le 23 mai, 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un jugement rendu et signé le 11 avril, 1900, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la suivante décrite propriété à savoir:—

1° Le cottage double en bois à un étage Nos 1518 et 1520 rue Saratoga, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Remparts, Saratoga, Melpomène et Terpsichore, contenant 4 chambres, hangar, etc. de chaque côté. Le lot de terre est désigné par le No 10 également mentionné et auquel il est référé dans l'acte passé pardevant A. Chiapella, notaire, le 2 juin 1853, comme le No 11 de l'Ilet No 6, borné comme le sus mentionné sur le plan de Joseph Pilié, voyer, le 20 juillet 1840, déposé en l'étude de A. Mazureau, notaire, ledit lot mesurant 32 pieds de face à la rue Saratoga sur 96 pieds 11 pouces et 6 lignes de profondeur en mesure anglaise.

2° Le cottage double en bois à un étage Nos 2417 et 2419 rue Melpomène, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Melpomène, Thalie, Howard et Freret, contenant 5 chambres, hangar, etc., de chaque côté. Le lot de terre est designé par le No 5 B, sur le plan de S. G. Del Isle le 16 avril 1900 et mesurant 25 pieds 3 pouces 7 lignes de face à la rue Melpomène sur 102 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

3° Le cottage double en bois à un étage Nos 2421 et 2423 rue Melpomène, dans les même district et ilet qué la propriété ci-dessus deuxièmement décrite, contenant 4 chambres, etc. Le lot de terre est désigné par le No 4 A sur un plan de S. G. Del Isle daté le 16 avril 1900 et mesurant 25 pieds 3 pouces et 7 lignes de face à la rue Melpomène sur 102 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

4° Le cottage double en bois à un étage Nos 2425 et 2427 rue Melpomène, dans les même district et ilet que la propriété troisièmement décrite, contenant 4 chambres, office, hangar, etc., de chaque côté. Le lot de terre est désigné par le No 7 sur le plan de S. G. Del Isle, daté le 16 avril 1900 et mesurant 25 pieds 3 pouces et 7 lignes de face à la rue Melpomène sur 102 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

5° La bâtisse en bois à un étage No 2429 et 2429 1/2 rue Melpomène dans le même district et ilet que la propriété deuxièmement décrite et contigüe à la propriété quatrièmement décrite. Le lot de terre est désigné par le No 6 sur un plan de S. G. De l'Isle, daté le 16 avril 1900 et mesurant 25 pieds, 3 pouces et 7 lignes de face à la rue Melpomène sur 102 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

6° Le cottage double en bois à un étage Nos 2431 et 2433 rue Melpomène angle Nord-Est de la rue Freret, dans le même district et ilet que la propriété deuxièmement décrite et contigu à la propriété cinquièmement décrite contenant 5 chambres, hangar, etc., de chaque côté. Le lot de terre mesurant 25 pieds, 3 pouces et 6 lignes de face à la rue Melpomène sur une profondeur de 102 pieds sur la rue Freret et entre lignes parallèles.

7° La grande résidence en bois à deux étages, en usage comme une écurie, No 1412 rue Freret, dans le même district et ilet que la propriété deuxièmement décrite, ilet contigüe dans le fond aux propriétés quatrièmement, cinquièmement et sixièmement décrites. Le lot de terre est désigné par le No 4, sur un plan de J. A. D'Hémécourt député voyer de ville, daté le 15 avril 1861, déposé en l'étude de E. Barnett, notaire, et mesurant 25 pieds 9 pouces de face à la rue Freret, sur 63 pieds 3 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles. La bâtisse contient environ 12 stalles, vaste grenier au deuxième étage, grande porte pour wagons, hangar, citerne, etc.

8° Le hangar en bois pour wagons, No 1413 rue Freret, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Freret, Louat, Melpomène et Thalie. Le lot de terre est désigné par le No 13 sur un plan par C. A. Hedin, voyer, daté le 18 mai 1855, déposé en l'étude de Jos Cohn, notaire, et mesure 23 pieds 9 pouces de face à la rue Freret sur 23 pieds 9 pouces de largeur dans le fond par une profondeur de 126 pieds 7 pouces et 2 lignes entre lignes parallèles

9° Le cottage double en bois à un étage Nos 2413 et 2415 rue Thalie, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Thalie, Erato, Howard et Freret, contenant 3 chambres, etc., de chaque côté. Le lot de terre est désigné par le No 2 sur un plan par Hedin, le 3 avril 1852, déposé en l'étude de M. Gerron, notaire, et mesure 30 pieds 7 pouces 2 lignes de face à la rue Thalie sur 63 pieds 9 pouces et 2 lignes de profondeur.

10° La résidence double en bois à deux étages Nos 2506 et 2508 rue Thalie, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Thalie Melpomène, Freret et Louat, contenant galeries 4 chambres et terrain extra de chaque côté. Le terrain est composé de deux lots désignés par les Nos 10 et 11 sur un plan par C. A. Hedin, voyer, le 18 mai 1855, déposé en l'étude de Jos. Cohn, notaire et mesurant chacun 31 pieds 7 pouces et 6 lignes de face à la rue Thalie par 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Le tout de la propriété ci-dessus décrite est dans un bon voisinage, à proximité des chars et autres avantages et donnera de bons revenus comme placement.

Une occasion bonne et rare pour petit placement.

11° Un certain ilet ou portion, situé dans le Sixième District de cette ville, subdivisé en 14 lots de terre et désigné par le No 155, sur un plan par A. De Armas, le 25 mars 1871, déposé comme plan G, en l'étude de T. Guyol, notaire, borné par les rues Melpomène, Terpsichore, Lopez et Salcedo. Ledit ilet mesure d'après plan original de J. A. D'Hémécourt, voyer, déposé en l'étude du voyer de ville à l'Hôtel de Ville, 210 pieds 7 pouces 3 lignes sur chacune des rues Melpomène et Terpsichore et 223 pieds 9 pouces sur le côté des rues Salcedo et Lopez

12° Un certain ilet de terre situé dans le Sixième District de cette ville, subdivisé en 16 lots, et désigné par le No 163 sur un plan par A. De Armas, le 25 mars 1871, déposé comme plan G, en l'étude de T. Guyol, notaire, borné par les rues Terpsichore, Euterpe, Salcedo et Lopez mesurant d'après ledit plan original par D'Hémécourt, 210 pieds 7 pouces et 3 lignes sur chacune des rues Terpsichore et Euterpe et 255 pieds 9 pouces et 3 lignes sur chacune des rues Salcedo et Lopez.

13° Un certain ilet ou portion de terre, situé dans le Sixième District de cette ville, désigné par le No 158, borné par l'avenue Hagan, les rues Terpsichore et Melpomène, et une ligne le séparant de l'autre propriété d'après ledit plan par De Armas.

Ces lots sont juste au dessus du chemin cocquilid de l'avenue Washington, sur la ligne proposée de chars de l'avenue Napoléon et un bon local pour une laiterie ou jardin potager.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans, pour billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 7 pour cent par an d'intérêt de la date jusqu'au paiement final; 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer le paiement de ces billets; les améliorations devant être gardées assurées, et les polices transférées au porteur ou porteurs des billets, et le acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1900 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication. Dix pour cent comptant du prix de l'achat requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Omer Villeré, Esq., incluant les timbres du revenu, aux frais de l'acquéreur.

12 avril—12 19 26—mai 3 10 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

RÉSIDENCE EN BOIS A DEUX ETAGES.

Enviable et bien située.

No 2220, RUE CONSTANCE.

Entre les rues Jackson et Philip.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A Kernaghan encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet—MERCREDI, le 16 mai 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 14 mars 1900, de l'Hon. T. C. W Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, Paroisse d'Orléans, dans la succession de Mme veuve Patrick Farrelly, No 45,900 au dossier de ladite cour, la propriété, ci-après décrite à savoir:

La résidence en bois à deux étages admirablement située, Nos 2220 rue Constance, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Jackson, Philip, Constance et Laurel, retirée de la rue et contenant des galeries de devant et de côté, huit chambres, hangar, cuve double, candélabres, installations de gaz, etc.

Le lot de terre est désigné par le No 12 sur un plan de Bungerol, voyer, 27 avril 1831, annexé à un acte par G. Pollock, avocat, le 13 février 1832 Ledit lot étant désigné aussi par le No 5 sur un plan par J. Pilié, voyer, le 27 juin 1838, lequel lot mesure 33 pieds 3 pouces de face à la rue Constance sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

A proximité des chars, égouts et écoles, et dans un bon voisinage tranquille. Bonne pour résidence ou placement.

Condition—Un tiers ou plus comptant, balance en un crédit de 1 et 2 ans pour billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 7 pour cent par an d'intérêt de la date jusqu'au paiement final; 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets, les améliorations devant être conservées, assurées et les polices transférées au porteur ou porteurs des billets, et le remboursement par les acquéreurs de la prime sur les polices non expirées, et les acquéreurs assumant le paiement des taxes dues et exigibles en 1900 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication. 10 0/0 comptant, du prix de l'achat requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant W. F. Brewer, N. P. incluant les timbres du revenu, aux frais de l'acquéreur.

Parkerson & Tobin, avocats.

12 avril—12 19 26—mai 3 10 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLI COTTAGE SIMPLE EN BOIS,

116 rue Liberté, près de la rue du Canal.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A Kernaghan, Encanteur Bureau No 138 rue Carondelet—MERCREDI, le 16 mai 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 16 avril 1900 de l'Hon, George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, en la succession de Mme Mary Francis Gray, veuve d'un premier mariage de Louis Dunn et par un second mariage, femme de Frank Williams, No 61,169, du dossier de la susdite Cour, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le joli cottage simple en bois 116 rue Trémé (maintenant Liberté), dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal Douane, Franklin et Liberté, contenant corridor, galerie de côté, 6 chambres, hangar derrière, cuve, etc. Le lot de terre mesure 28 pieds 5 pouces de face à la rue Liberté sur 79 pieds 10 pouces et 7 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Une résidence agréable, ou placement de valeur près du centre des affaires.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, balance en un crédit de 1 et 2 ans pour billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 7 pour cent par an d'intérêt de la date de la vente jusqu'au paiement final, 5 0/0 d'honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets, les améliorations devant être conservées assurées et la police transférée au porteur ou porteurs des billets et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1900 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication 10 0/0 comptant, du prix de l'achat requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant W. F. Brewer, N. P. incluant les timbres du revenu, aux frais de l'acquéreur.

Parkerson et Tobin avocats.

12 avril—12 19 26—mai 3 10 16

VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bâtisse Double en Briques, Substantielle,

Nos 627 et 629 rue Race.

PAR MACON & KERNAGHAN, W. A. Kernaghan, encanteur.—Bureau 138 rue Carondelet, JEUDI, 24 mai 1900 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 20 avril 1900, de l'Hon Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, dans la succession de Mme Elizabeth E. Stone, femme de M. Henry H. Baker, No 61,241 du dossier de ladite Cour, la propriété ci-après décrite à savoir:

La résidence double substantielle en briques à deux étages, Nos 627 et 629 rue Race dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Race, Robin, St Thomas et Religieuse, contenant huit chambres, allées, cuve, de chaque côte. Le lot de terre est désigné par le No 4 sur un plan fait par C. A. De Armas, architecte, daté le 13 avril 1868, et déposé en l'étude de O. L. Kernion, ancien notaire, et mesure en mesure américaine, 32 pieds 6 pouces et 1 ligne de face à la rue Race sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Dans un voisinage bien posé, garantissant de bons locataires, en fait un placement sûr et productif. Il est près des lignes de chars et autres avantages, et à un ilet du beau parc public, Annunciation Square.

Termes et conditions—Un tiers comptant la balance en un crédit de un et deux ans pour billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 6 pour cent par an d'intérêt de la date jusqu'au paiement final, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer le paiement des billets. Les améliorations devant être gardées assurées, et la police transférée au détenteur ou détenteurs des billets, et l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles pour 1900 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant du prix de l'achat requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Henry W. F. Brewer, notaire, incluant les timbres du Revenu, aux frais de l'acquéreur

Parkerson & Tobin, avocats.

23 avril—23 26—mai 3 10 17 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE PARTAGE

Placement Sûr dans le Cottage Double,

Nos 1127 et 1129 RUE GIROD

PAR MACON, & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau 138 rue Carondelet — MERCREDI le 16 mai 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 27 janvier 1900 et signé le 28 janvier 1900 et d'un ordre daté le 4 avril 1900 de l'Hon Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire de Jonas Blumenthal vs Meyer Blumenthal et als No 61,082 du dossier de ladite Cour et en vertu d'un ordre daté le 16 janvier 1900, en la succession de E. Drufas No 49,703 par l'Hon. N. H. Rightor, juge de ladite Cour, Division D, la propriété, ci-après décrite à savoir:

Le joli cottage double en bois à un étage Nos 1127 et 1129 rue Girod, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Girod, Lafayette, Remparts et Bassin, contenant de chaque côté quatre chambres, etc. Le lot de terre fait partie d'un lot désigné par le No 11 sur un devis fait par J. A. D'Hémécourt, voyer, le 14 janvier 1861, annexé à un acte pardevant Selim Magner, notaire, le 15 janvier 1861, contenant 28 pieds 9 pouces de l'encoignure des rues Girod et Bassin, et mesure 28 pieds 7 pouces de face à la rue Girod sur 81 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles; dans un voisinage très peuplé, près du Nouveau Bassin, du Marché Poydras, des chars, écoles, etc. Un placement qui paiera.

Termes et conditions—Comptant, et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1900 au dessus et en plus du prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente. Acte de vente pardevant A. B. Leopold, notaire, incluant les timbres du revenu, aux frais de l'acquéreur.

Edgar M. Cahn, Bernard Bruenn, avocats.

12 avril—12 19 26—mai 3 10 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Résidence Substantielle en Briques, 1127 rue Annonciation.

PAR MACON & KERNAGHAN— W. A. Kernaghan, encanteurs—Bureau No 138 rue Carondelet, MERCREDI le 16 mai 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières. No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un jugement rendu le 7 février 1900 et signé le 13 février 1900, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District Division A, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire de Mme Mary Kehoe, femme de John Sullivan, vs les mineurs McArdle & Lynch et als No 61,032 au dossier de ladite Cour la propriété ci-après décrite à savoir:

La substantielle résidence en briques à deux étages No 1127 rue Annonciation, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Constance, Calliope et Gaienne, contenant galeries vestibules, 10 chambres, citerne, hangar etc.

Le lot est désigné par le No 6, dans l'ilet No 11 sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer, et déposé comme plan No 17 dans le livre des plans de J. B. Marks, anciens notaire, et mesurant 22 pieds 3 pouces de face à la rue Annonciation sur 110 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Termes et conditions — Un tiers ou plus comptant, et la balance en 1 et 2 ans de crédit pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date d'adjudication jusqu'au paiement, 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de procès et forcer la collection des billets, les améliorations devant être conservées assurées et la police transférée au porteur ou porteurs des billets et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1900 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication, 10 0/0 comptant du prix de l'achat requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant James Simeons, notaire, incluant les timbres du revenu, aux frais de l'acquéreur.

12 avril—12 19 26—mai 3 10 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Nos 1808 et 1810 RUE ST-CLAUDE,

Entre St-Antoine et Bourbon.

SUCCESSION DE MME JOHANNA GABRIELLE.

No 61 673—Cour Civile de District.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.—Geo. G. Friedrichs, encanteur —Bureau 832 rue Commune — MARDI, le 22 mai 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District Division A, pour la paroisse d'Orléans, signé le 12 avril 1900 et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée:

Le cottage en bois couvert en ardoises, avec hangar sur la banquette, No 1808 et 1810 rue St. Claude, contenant trois chambres et cuisine; aussi, bâtisse détachée avec deux chambres, hangar citerne, allée de côté, etc., décrit comme suit, à savoir:

Un certain lot de terre, avec les améliorations, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St. Claude, St. Antoine, Remparts et Bourbon, étant cette portion la plus près de la rue St. Antoine du lot désigné par le No 82 sur un devis fait par Edgard Pillié, voyer, daté le 10 août 1889, et suivant lequel ledit lot mesure 32 pieds de face à la rue St-Claude, sur une profondeur de 99 pieds 11 pouces entre lignes égales et parallèles.

Conditions—La moitié ou plus ou le tout comptant, la balance, s'il y en a, en un ou un et deux ans de crédit, en billets de l'acquéreur portant 8 0/0 par an d'intérêt de la date jusqu'au paiement, garantis par lien de vendeur et privilège et hypothèque sur la propriété vendue, avec 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de non paiement des billets à leur maturité, aussi la clause d'assurance, et autres clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur assumant le paiement des taxes d'Etat et de ville de 1900, au dessus et en plus du prix de l'adjudication Acte de vente incluant les timbres du Revenu Intérieur des Etats Unis aux frais de l'acquéreur pardevant Antoine Doriocourt, notaire. Un dépôt de 10 pour cent exigé au moment de l'adjudication.

14 avril—14 18 25—mai 2 9 16

Geo. G. Friedrichs & Cie.

ANNONCE JUDICIAIRE

Nos 1808 et 1810 RUE ST-CLAUDE,

Entre St-Antoine et Bourbon.

SUCCESSION DE MME JOHANNA GABRIELLE.

No 61 673—Cour Civile de District.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau 832 rue Commune — MARDI, le 22 mai 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District Division A, pour la paroisse d'Orléans, signé le 12 avril 1900 et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée:

Le cottage en bois couvert en ardoises, avec hangar sur la banquette, No 1808 et 1810 rue St. Claude, contenant trois chambres et cuisine; aussi, bâtisse détachée avec deux chambres, hangar citerne, allée de côté, etc., décrit comme suit, à savoir:

Un certain lot de terre, avec les améliorations, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St. Claude, St. Antoine, Remparts et Bourbon, étant cette portion la plus près de la rue St. Antoine du lot désigné par le No 82 sur un devis fait par Edgard Pillié, voyer, daté le 10 août 1889, et suivant lequel ledit lot mesure 32 pieds de face à la rue St-Claude, sur une profondeur de 99 pieds 11 pouces entre lignes égales et parallèles.

Conditions—La moitié ou plus ou le tout comptant, la balance, s'il y en a, en un ou un et deux ans, garantie par billets portant 8 pour cent d'intérêt par an, hypothèque et lien de vendeur l'acquéreur assumant les taxes de 1900 et faisant un dépôt de 10 pour cent comptant.

Acte de vente, incluant les timbres du revenu intérieur, pardevant Zengel & Loomis, notaires, aux frais de l'acquéreur.

21avril—21 24 mai 1 8 15 22

VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE

Meubles de Maison, Chevaux, Mulets et Wagons.

James B. Ward vs Matthew Ward et als.

No 61,814—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur, bureau 138 rue Carondelet, VENDREDI, 11 mai à 11 heures A. M., il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu et signé le 11 avril 1900, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée les effets suivants, sur les lieux, Nos 2425 et 2427 rue Melpomène, entre les rues Howard et Freret et No 1412 rue Freret:

Un lot de meubles de maison, un lot d'argenterie ou de plaqué, 11 chevaux, 6 mulets, 12 jeux de harnais, 9 wagons à déménagement, jumper, buggy et 5 wagons, le tout d'après l'inventaire.

Conditions—Comptant sur les lieux.

PARKERSON & TOBIN, JOHN BASSICH, avocats.

27 av—27 28 29 30—mai 6 à date

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Cottage No 1123 rue St-Antoine

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, Encanteur, Bureau No 727 rue Commune—MARDI, 16 mai 1900, à midi, à la Bourse 840 rue Commune, en vertu d'un jugement rendu le 12 mars et signé le 16 mars 1900, par l'Hon George H Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, en l'affaire de Delphine Carière et als versus Paul A. Toussaint et als (Docket No 60,047 de ladite cour) il sera vendu à l'enchère publique:—

Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses qui s'y trouvent, située dans le 5me District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Antoine, Bagatelle, Amour ou Remparts, Bons Enfants ou St Claude, mesurant 20 pieds de face à la rue St Antoine sur 149 pieds 4 pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations connues comme No 1123 rue St-Antoine, comprennent un joli cottage simple avec 3 chambres, bâtiment de cuisine, cuve, etc. Bonne cour, centralement située, etc.

Conditions—La moitié ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance en un an, en billet de l'acquéreur, garanti par privilège de vendeur et hypothèque sur la propriété vendue, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement; la dite propriété devant être assurée et la police transférée au vendeur. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1899 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication.

Acte de vente, incluant les timbres du Revenu des Etats Unis, aux frais de l'acquéreur pardevant J. Duvignaud, notaire. Un dépôt de 10 pour cent requis au moment de l'adjudication.

14 avril—14 18 25—mai 2 9 16

ANNONCE JUDICIAIRE

UN ENDROIT POPULAIRE.

CET EMPLACEMENT D'AFFAIRES DE VALEUR.

A l'encoignure des rues Bourbon et Toulouse. Immédiatement en face de l'Opéra Français,

Occupé et connu comme le "Café des Artistes"

Succession de Pierre Navailles.

No 52 892—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division E.

PAR PAUL & GURLEY—ALBERT PAUL Encanteur—Bureau No 727 rue Commune—MERCREDI, le 16 mai 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. George H. Théard juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 13 mars 1900, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Pierre Navailles, dossier No 52,892 ladite Cour, il sera vendu à l'enchère publique savoir:

Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et accessoir à cela, situe dans le Deuxième District municipal de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet assessé No 62, borné par les rues Toulouse, Bourbon, St Louis et Royale et désigné par le numéro "un" sur un plan du 20 mai 1845 par Henry Moalhausen, annexé à un acte du 10 juin 1845, pardevant Lucien Herman, ancien notaire à la Nouvelle Orléans et ledit lot formant l'encoignure des rues Toulouse et Bourbon et mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 1/2 lignes de face à la rue Toulouse sur une profondeur et façade de 63 pieds 11 pouces et 3 lignes à la rue Bourbon, et borné sur le côté, après la rue Royale par le ot No 2 sur ledit plan.

Les améliorations comprennent la solide et substantielle bâtisse en briques, avec une bâtisse en briques à deux étages dans le fond, formant l'encoignure des rues Bourbon et Toulouse et désignées par les numeros municipaux 740 rue Toulouse et 540 et 542 rue Bourbon. Cette propriété de valeur est située directement en face de cet "élégant temple de musique" connu comme l'Opéra Français; occupé comme une buvette, connue comme le "Café des Artistes", par le bien connu et populaire mixologiste Eugène Houlné. Le succès artistique et financier (des dernières deux ou trois saisons) de la troupe de l'Opéra, assurant la permanente et certaine continuation de la saison de l'Opéra, la propriété rapportant annuellement un bon loyer; mais ladite propriété bien administrée devant rapporter une augmentation de revenu.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus, comptant; la balance, s'il y en a, en un et deux ans de crédit, en billets de l'acquéreur portant 8 0/0 par an d'intérêt de la date jusqu'au paiement, garantis par lien de vendeur et privilège et hypothèque sur la propriété vendue, avec 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de non paiement des billets à leur maturité, aussi la clause d'assurance, et autres clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur assumant le paiement des taxes d'Etat et de ville de 1900, au dessus et en plus du prix de l'adjudication Acte de vente incluant les timbres du Revenu Intérieur des Etats Unis aux frais de l'acquéreur pardevant Antoine Doriocourt, notaire. Un dépôt de 10 pour cent exigé au moment de l'adjudication.

14 avril—14 18 25—mai 2 9 16

VENTES A L'ENCAN.

Louis A. Richards.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Partage

MARDI, 8 MAI,

D'une propriété de choix et rémunérative du Troisième District, à savoir:

No 1207 rue FELICIANA.

Nos 1242-44 rue CLOUET, coin URQUHART.

No 1131 rue CLOUET.

Nos 1236-38 rue CLOUET, coin URQUHART.

Nos 1128-30 rue CLOUET, coin MARAIS

No 1400 rue CLOUET, coin VILLERE.

No 3112 rue MARAIS, et

Le lot vacant dans l'ilet borné par les rues CLOUET, LOUISA, VILLERE et URQUHART.

En l'affaire intitulée: Successions de WILLIAM SILBERNAGEL et ANNA MARIA SILBERNAGEL, Consolidées.

No 30 966—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau No 629 rue Commune—MARDI, le 8 MAI 1900 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières (des Encanteurs), Nos 840 et 842 rue Commune, près Baronne, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 29me jour de mars 1900, et signé le 4me jour d'avril 1900, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire intitulée Successions de William Silbernagel et Anna Maria Silbernagel, consolidées, No 30,966, du dossier de la susdite cour il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre avec toutes les améliorations etc., qui s'y trouvent, dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Clouet, Marais, Féliciana et Urquhart, désigné par le No 21 sur un plan de P. C. Boudousquié, architecte, déposé pour référence en l'étude de Octave Morel, anciennement notaire en cette ville, d'après lequel ledit lot mesure trente et un pieds de face à la rue Féliciana sur cent deux pieds dix pouces et six lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles et est connu comme le numéro municipal 1207 rue Féliciana.

Les améliorations consistent en un joli cottage simple en bois retiré de la rue, contenant galeries de devant et de côté, quatre chambres, cuve, hangars, etc., grande cour avec allées briquatées, banquette pavée en briques. Revenu, $7 00 par mois.

2° Un autre lot de terre avec améliorations, etc., situé dans le même district et ilet que la propriété premièrement décrite ci-dessus et désigné comme lot No Onze, formant le coin des rues Clouet et Urquhart, mesurant trente-et-un pieds dix pouces et quatre lignes de face à la rue Clouet sur cent deux pieds dix pouces et six lignes de profondeur et face sur la rue Urquhart, entre lignes parallèles, et est désigné par les numéros municipaux 1242 et 1244 rue Clouet.

Les améliorations consistent en une résidence construite en bois et contient épicerie et bar, cinq grandes chambres, grande mansarde, hangars, cuve etc.

3° Un autre certain lot de terre ensemble avec toutes les améliorations etc., qui s'y trouvent situé dans ledit troisième District dans l'ilet borné par les rues St Claude, Marais, Clouet et Louisa, formant le coin des rues Clouet et Marais et mesurant, en mesure américaine, trente pieds de face à la rue Clouet sur cent vingt-six pieds onze pouces et une ligne de profondeur et face à la rue Marais et est désigné par le No municipal 1131 rue Clouet.

La améliorations consistent en un cottage double, en bois, couvert en ardoises, contenant trois chambres de chaque côté, cuves, hangars, etc., allée d'un côté, trottoir pavé en briques et se loue $14 par mois Dans le fond de la propriété ci-dessus est un petit cottage simple, connu par le No municipal 3112 rue Marais, et se loue $5 par mois, contenant trois chambres, hangar, cuve, etc.

4° Un certain lot on portion de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans ledit troisième District et dans l'ilet borné par les rues Clouet, Marais, Féliciana et Urquhart, commençant à une distance de trente et un pieds sept pouces et quatre lignes du coin des rues Clouet et Urquhart et mesure quarante six pieds et six pouces de face à ladite rue Clouet sur cent deux pieds dix pouces et six lignes de profondeur entre lignes parallèles étant composé de l'ensemble du lot No 10 et la moitié contigüe au lot No 10, du lot No 9 ainsi désigné sur un plan de Paul C. Boudousquié, architecte, et déposé en l'étude de Octave Morel, anciennement notaire en cette ville et aussi sur un devis fait par Louis H. Pilié, voyer, daté le 23 mars 1873, dont une copie est annexée à un acte d'acoat de ladite propriété par D. Amerland de Julien Fulda, pardevant William J. Castell, ancien notaire, le 27 juin 1874. Et ladite propriété est désignée par les Nos municipaux 1236 et 1238 rue Clouet.

Les améliorations consistant en deux jolis cottages simples en bois, couverts en ardoises, contenant chacun quatre chambres, citernes, hangars, allées pavées, banquette en briques, et loués à raison de $7 par mois chacun.

5° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations, etc. qui s'y trouvent, situé dans ledit Troisième District, dans l'ilet borné par les rues Clouet, Marais, St-Claude et Féliciana, désigné par le No cinq dans l'ilet No douze, formant l'encoignure des rues Clouet et Marais, et mesurant trente et un pieds un pouce et quatre lignes de face à la rue Clouet sur cent dix sept pieds dix pouces et six lignes de profondeur et façade à la rue Marais. Ladite propriété est désignée par les Nos municipaux 1128 et 1130 rue Clouet.

Les améliorations consistent en un joli cottage double en bois couvert en ardoises et contenant de chaque côté quatre chambres, citernes, hangars, etc., allée sur un côté et loué pour $14 par mois.

6° Un certain lot de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Clouet, Féliciana et St. Jean Baptiste ou Robertson, désigné par la lettre A, sur un devis fait par un acte passé pardevant A. Ducatel, notaire, le 23 août 1881, ledit lot formant l'encoignure des rues Clouet et Villeré, et mesurant trente-et un pieds de face à la rue Clouet sur cinquante deux pieds de profondeur et façade à la rue Girod ou Villeré, et ladite propriété est désignée par le No municipal 1400 rue Clouet.

Les améliorations consistent en un cottage double en bois, contenant de chaque côté trois chambres, citerne, etc.

7° Un certain lot vacant de terre, ensemble avec tous les droits, etc., situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Clouet, Louisa, Villeré et Urquhart, désigné comme lot No vingt six, sur un plan dressé par L. J. Pilié, daté le 17 mai 1833, déposé en l'étude de C. Pollock, ancien notaire en cette ville; ledit lot ayant, en mesure anglaise trente et un pieds de face à la rue Clouet, sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent dix sept pieds dix pouces et quatre lignes.

Termes et conditions—Une moitié ou plus ou le tout comptant, la balance, s'